
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME XCVIII • 2020



VANNES ET SON PAYS L'ENSEIGNEMENT EN BRETAGNE

ACTES DU CONGRÈS DE VANNES 5-6-7 SEPTEMBRE 2019
COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES

La présence carmélitaine à Vannes aux xv^e et xvi^e siècles : les couvents du Bondon et de Nazareth. Apport des découvertes archéologiques

En 2007, les terrassements d'un projet immobilier au Bondon, en périphérie de la ville de Vannes (fig. 1), font surgir les murs d'imposantes constructions. Les sources bibliographiques situent à cet endroit le couvent de carmes, fondé par le duc Jean V en 1425, et celui des carmélites établi par la duchesse Françoise d'Amboise dans la seconde moitié du xv^e siècle, le premier carmel féminin de France. Il convenait d'étudier les vestiges mis en évidence pour savoir s'ils se rattachaient à ces établissements religieux. Une opération archéologique se met rapidement en place. Les sondages réalisés confirment l'hypothèse. Les structures sont plutôt bien conservées et livrent quantité de données inédites sur ces couvents. L'extension du projet immobilier au terrain voisin permet une poursuite de la fouille en 2008 qui révèle le plan du couvent des carmélites¹. Cette découverte offre un témoignage unique sur la première communauté carmélite, ses conditions de vie spirituelle et matérielle, ainsi que sur ses relations avec le couvent des carmes qui s'élèvent à côté. Les projets de restructuration en 2017 de l'ancien couvent de Nazareth², la deuxième installation des carmélites à Vannes dans le courant de la première moitié du xvi^e siècle, déclenchent plusieurs opérations archéologiques dont l'une sur les charpentes qui nous intéressera en priorité³.

1. Les interventions au Bondon ont été confiées aux bénévoles du Centre d'études et de recherches archéologiques du Morbihan (CÉRAM), responsable de l'opération : Alain Triste, voir DARÉ, Sébastien, TRISTE, Alain, *Le Bondon, Vannes (Morbihan)*, rapport final d'opération archéologique, 2 vol., dactyl., Vannes, 2017, 550 p. Il est consultable au service régional de l'archéologie de Bretagne.

2. De ce monastère, il reste la totalité de l'aile ouest et approximativement la moitié de l'aile septentrionale du cloître. Il faut ajouter quelques vestiges de la partie occidentale de l'église. Ces parties ont été conservées dans le projet immobilier.

3. Sur le site de l'ancien couvent de Nazareth, l'étude archéologique des charpentes a été conduite par Corentin Olivier suite à une demande de la ville de Vannes. Il a été effectuée aussi une série de datations dendrochronologiques par la société Dendrotech, voir OLIVIER, Corentin, *La charpente des ailes ouest et nord du couvent de Nazareth, Vannes (56)*, rapport d'étude, dactyl., Vannes, 2017, 65 p. Une opération

Associée à une série de datations dendrochronologiques, elle bouleverse notre connaissance de l'histoire de ces établissements religieux et conduit à une relecture du devenir du couvent des carmélites du Bondon au début du XVI^e siècle.

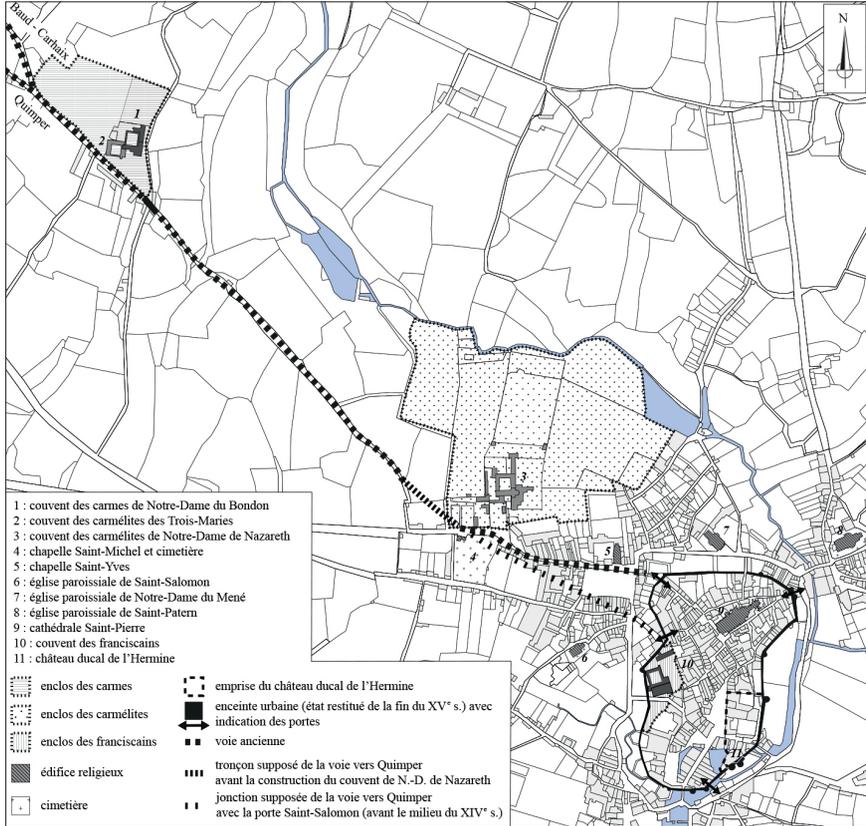


Figure 1 – Topographie historique de la ville de Vannes à la fin de la période médiévale avec situation des couvents du Bondon et de Nazareth, en fond le cadastre de Vannes de 1807 (réal. S. Daré – CÉRAM)

de diagnostic archéologique a eu lieu en février 2017, réalisée par une équipe de l'Institut national en recherches archéologiques préventives (INRAP), responsable de l'opération : Teddy Béthus, voir BETHUS, Teddy, *Vannes Place Nazareth*, rapport final d'opération, diagnostic archéologique, dactyl, Cesson-Sévigné, 2017, 66 p. En décembre 2017, une équipe de bénévoles du CÉRAM est intervenue pour mener un sondage dans l'emprise de l'ancienne église à la demande du service régional de l'archéologie, responsable de l'opération : Sébastien Daré, voir DARÉ, Sébastien, *Ancien couvent de Nazareth, Vannes (Morbihan)*, rapport final d'opération, à paraître.

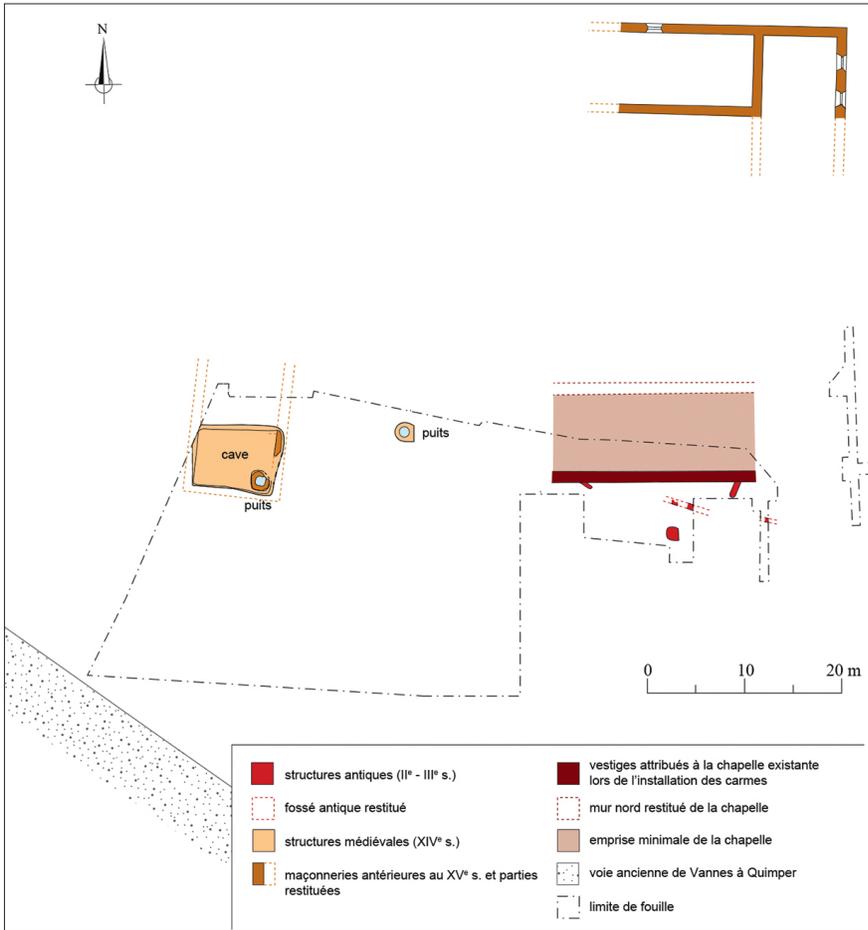


Figure 2 – Plan de localisation des structures antiques et médiévales, antérieures à 1425, découvertes sur le site du couvent du Bondon (réal. S. Daré – CÉRAM)

Le site du Bondon se situe à 1,8 kilomètre de la ville médiévale *intra muros* de Vannes, le long d'un itinéraire important, la voie antique qui relie Vannes à Quimper. Pendant le Moyen Âge et probablement au début de la période moderne, cet axe conserve toute son importance. Le couvent de Nazareth s'implante aussi à son contact. De plus, à faible distance au nord-ouest du Bondon, se trouve un carrefour avec un autre itinéraire, lui, en direction du nord, vers Grand-Champ et au-delà le Blavet avec un franchissement au niveau de Pont-Augan pour ensuite rejoindre peut-être Carhaix. En bordure de la voie vers Quimper, se trouvent en limite du faubourg de Saint-Salomon, la chapelle et le cimetière de Saint-Michel.

L'occupation gallo-romaine : des structures dispersées et lacunaires

La fouille a révélé, au niveau de l'église conventuelle, les indices d'une occupation antique. Elle correspond aux restes très incomplets d'un parcellaire. Il se présente sous la forme de quatre segments de fossés rectilignes, peu profonds et relativement étroits (fig. 2). À cette série de fossés est associée une fosse circulaire. L'analyse des fragments de céramique contenus dans le remplissage des différentes structures permet d'attribuer l'occupation aux II^e et III^e siècles. Les vestiges trouvés attestent d'un habitat proche, dont l'emplacement est à rechercher vers le nord-est, sur le point culminant du plateau. On peut enfin souligner l'orientation analogue du parcellaire mis en évidence au Bondon et du réseau fossoyé de la villa voisine du Boizy⁴.

Le Bondon au Moyen Âge avant les carmes

La période qui précède la création du couvent des carmes se marque dans les secteurs fouillés par un puits et les restes d'un bâtiment dont seule la cave a été dégagée (fig. 2). Cette dernière est apparue sous la forme d'un vaste quadrilatère de 9,15 mètres par 6,94 mètres, creusé dans le granite sur une profondeur maximale de 1,50 mètre. Les murs presque totalement récupérés sont posés sur le rocher aplani qui sert aussi de sol, et plaqués contre les parois. Il ne subsiste qu'un court tronçon, large de 0,60 mètre, le long de la paroi orientale. Il montre une maçonnerie hétérogène de moellons de granite montés à l'argile. Les traces d'une chaîne d'angle indiquent un retour du mur contre le côté nord de l'excavation. En considérant ces vestiges, une reconstitution de la cave peut être proposée. Elle présenterait un plan rectangulaire de 7,5 mètres de long par 5,5 mètres de large. Son couvrement par un plafond en bois paraît vraisemblable en l'absence d'indice d'un quelconque voûtement. L'accès à la cave se faisait sans doute au nord-ouest où un creusement dans la paroi pourrait matérialiser la trace d'un escalier. De l'autre côté, au sud-est, un puits est aménagé. Il est profond de 3,80 mètres et affiche un diamètre de 1,15 mètre. Il présente dans sa partie supérieure une maçonnerie quadrangulaire de 2 mètres de côté, haute de 0,60 mètre, faite de pierres et de dalles. En son centre, s'ouvre un conduit carré d'1 mètre. Il est difficile d'attribuer une fonction à ce sous-sol même si son volume important plaide pour le stockage de produits. La qualité de la cave suggère son intégration à un corps de logis de belle allure. L'autre structure répertoriée est un puits, d'1,05 mètre de diamètre et profond de 5,80 mètres, découvert une douzaine de mètres à l'est de la cave.

4. GALLIOU, Patrick, DARÉ, Sébastien, PROVOST, Michel, NAAS, Patrick, GAUTIER, Maurice, TRISTE, Alain, *Le Morbihan, carte archéologique de la Gaule*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2009, p. 398-400 ; TRISTE, Alain, DARÉ, Sébastien, « La villa romaine du Boizy à Vannes », *Bulletin des amis de Vannes*, n° 37, 2012, p. 10-13.

Le mobilier retrouvé dans les remblais de la cave et des deux puits fixe assez précisément leur abandon, puis leur démantèlement au cours des premières décennies du xv^e siècle. La datation du creusement de ces structures et leur durée d'utilisation sont inconnues faute de niveaux pouvant s'y rattacher. Plusieurs des objets mis au jour permettent d'apprécier le statut social de l'habitat. Parmi la vaisselle rejetée, à côté des récipients culinaires prédominants, on rencontre un rare gobelet en verre à pastilles de couleur bleu turquoise attribuable à la fin du xiv^e et au début du xv^e siècle. Cette production de qualité a probablement été importée depuis les pays germaniques. Les occurrences de ce type de verres sont encore rares en Bretagne⁵. Il a également été mis au jour une bague en argent au chaton cruciforme rehaussé d'or et d'incrustations rouges. Ce bijou luxueux constitue une parure de prestige, propriété d'une personne riche⁶. Les remblais de la cave contenaient en outre plusieurs fers à cheval et un éperon qui révèlent la présence de cavaliers sur le site. L'association de ces trouvailles témoigne d'un habitat occupé par des personnes au rang social élevé.

L'examen des bâtiments, toujours en élévation au nord du site, a permis d'identifier malgré les remaniements successifs et les enduits qui masquent les murs, les éléments d'un ancien logis médiéval⁷ (fig. 2). Celui-ci se compose de deux corps de bâtiment rectangulaires, larges de 9,50 mètres hors-œuvre, qui forment un plan en L⁸ (fig. 3). L'édifice situé à l'est conserve sur sa façade orientale, en rez-de-chaussée, deux fenêtres en arc brisé, sobrement chanfreinées. Il abrite de plus une charpente de comble à chevrons porteurs d'un type à ce jour inédit en Bretagne mais bien connu dans la partie nord de la France. Sa conception en bois de brin dépourvue de faîtage et simplement raidie par une lierne basse et des liens nous oriente vers une mise en œuvre estimée entre la fin du xiii^e siècle et les premières décennies du siècle suivant⁹. Les baies observées pourraient remonter à la même période. Actuellement divisé en trois niveaux, il consistait certainement dans sa forme originelle en un rez-de-chaussée et un étage montant sous charpente. Pour le second bâtiment, la partie ancienne identifiable se trouve sur la façade septentrionale où s'ouvre une fenêtre en arc brisé, très endommagée par le percement d'une porte.

5. DARÉ, Sébastien, TRISTE, Alain, *Le Bondon,...*, op. cit. t. 1, p. 160.

6. DARE, Sébastien, « Vannes, le manoir et le couvent du Bondon », dans *Portraits de châteaux*, catalogue d'exposition, Vannes, Archives départementales du Morbihan, 2019, Histoire et patrimoine en Morbihan, vol. IV, p. 18-23.

7. Une étude approfondie du bâti de cet ensemble reste à entreprendre afin de confirmer les premières observations et d'améliorer notre connaissance de cet édifice.

8. Cette hypothèse demande à être vérifiée par l'analyse des jonctions entre les deux bâtiments actuellement masquées.

9. OLIVIER, Corentin, *La charpente comme vecteur de diffusion du Gothique (fin xiii^e - fin xvii^e siècles) en Bretagne et ses marges ? Entre mutation, permanence, symbolisme et déterminisme environnemental*, thèse de doctorat en préparation, Le Mans Université, 2020.



Figure 3 – Vue actuelle de la façade sud du corps de bâtiment, situé au nord-est du site (cl. A. Triste – CÉRAM)

On peut penser que ce logis et les vestiges du bâtiment sur cave appartiennent à un même ensemble résidentiel. Une hypothèse de restitution de son organisation peut être proposée. Une cour oblongue assez vaste, de 48 mètres par 28 mètres, s'ébauche avec, distribués autour de façon orthogonale, les quelques constructions reconnues (fig. 2). La cave et l'édifice au-dessus constituent son côté occidental tandis que le logis en L la referme au nord et à l'est. Enfin, au sud s'élève la chapelle orientée est-ouest et placée sous l'invocation de Notre-Dame. De cet édifice, les fouilles ont permis de reconnaître sur une vingtaine de mètres de longueur les fondations du mur gouttereau sud, intégrées postérieurement à celles de l'église. Elles se distinguent par une tranchée moins profonde et une plus grande hétérogénéité dans les matériaux employés, notamment de nombreux fragments de terres cuites architecturales antiques. Quelle extension peut-on donner à cette chapelle en direction du nord ? La reprise du mur sud par les bâtisseurs de l'église des carmes amène légitimement à se demander s'ils n'ont pas pratiqué de même au nord. L'église, construite postérieurement (cf. *infra*), aurait ainsi été établie sur la chapelle ce qui déterminerait sa largeur un peu faible de 9,50 mètres hors œuvre. Dater cette première construction s'avère en l'état impossible puisqu'il n'a pas été mis au jour le moindre élément mobilier¹⁰.

10. On considérera avec la plus grande circonspection la date de 1318 relevée dans le chœur de l'église et mentionnée dans le registre des carmes de Rennes : LA BORDERIE, Arthur de, VILLERS, Louis de, « Histoire des carmes en Bretagne », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 1897, p. 222. D'autres sources contemporaines, si elles mentionnent cette inscription, n'en font pas

Les éléments recueillis incitent à interpréter cette résidence comme le manoir seigneurial concédé par Jean de Malestroit, chancelier et évêque de Nantes de 1419 à 1443, lors de la fondation du couvent du Bondon. L'acte de concession précise sa composition de façon assez détaillée. Il évoque deux « hebregements [...] siz au derrière de l'église » dont un dit « de l'opital », accompagnés de « maisons et courtils ». L'acte indique aussi la délimitation de la propriété par « des fossés bordés de haies plessées ». L'emploi du mot « opital » pour qualifier l'un des corps de logis fait peut-être allusion à sa fonction initiale. Il pourrait désigner un établissement d'assistance ou d'accueil des voyageurs, des pèlerins ou des pauvres, associé à la chapelle. Cette hypothèse serait cohérente avec sa situation au bord d'un itinéraire majeur du réseau viaire, aux abords de la ville de Vannes. De plus, la tenue de trois foires annuelles auprès de la chapelle démontre l'importance du lieu dans l'organisation économique et sociale de la région de Vannes¹¹. On en a pour preuves les nombreux procès qui opposent au XVII^e siècle les seigneurs de Largoët et les religieux au sujet des droits et des taxes perçues pendant ces manifestations¹².

La fondation du couvent des carmes

Au début de l'année 1425, le duc Jean V décide de la fondation au Bondon¹³, à quelque distance du centre urbain, d'un couvent de l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, le septième en Bretagne et le deuxième dans le ressort de l'évêché de Vannes après celui d'Hennebont en 1386¹⁴. Elle intervient le 31 janvier après délibération du Conseil ducal et est annoncée lors des états tenus à Vannes le 12 février suivant. Le duc déclare disposer « de l'assentement esprès de reverend père en Dieu et notre bien amé et feal conseiller Amaury eveque de Vannes et de son chapitre et de dom Pierre

la même lecture. L'une donne la date de 1383, l'autre laisse un blanc dans son texte au moment d'indiquer la date, vraisemblablement illisible ; *Recueil d'armoiries, de montres, de réformations de la noblesse, d'aveux de terres et d'épithaphes concernant la province de Bretagne, n° 659 du catalogue de M. Gaignières*, s.d., p. 553 ; CROIX, Alain (coord.) *La Bretagne d'après l'Itinéraire de monsieur Dubuisson-Aubenay*, Rennes, Presses universitaires de Rennes / Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 2006, p. 452.

11. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 9H 11 ; LA BORDERIE, Arthur, VILLERS, Louis de, « Histoire des carmes... », art. cité, p. 222.
12. LE MÉNÉ, Jean-Marie, abbé, « Les carmes du Bondon », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, Vannes, 1895, p. 4-33, ici p. 23.
13. Dubuisson-Aubenay donne l'explication du père Auxence, sous-prieur, pour qui *Bodon* signifierait en breton frêne. Il cite aussi l'explication traditionnellement admise, « un bon don », en référence à la fondation faite par le duc de Bretagne. CROIX, Alain (coord.) *La Bretagne d'après l'Itinéraire...*, *op. cit.*, p. 450.
14. MARTIN, Hervé, *Les ordres mendiants en Bretagne vers 1230-vers 1530, pauvreté volontaire et prédication à la fin du Moyen âge*, Paris, C. Klincksieck, 1975, p. 68 ; LE MÉNÉ, Jean-Marie, abbé, « Les carmes... », art. cité, p. 4-33.

Ernou et maître Hervé Albin curés de Saint Patern ». La fondation a été minutieusement préparée par des négociations préalables. Puis, le duc obtient deux mois plus tard de Jean de Malestroit qu'il cède le manoir et « un grand clos en prée, bois et terres de labour, contenant 12 journaux de terre ou environ¹⁵ ». Cette transaction requiert le consentement de Pierre Loret à qui ces biens avaient été concédés à « foy et à rachapt¹⁶ ». En contrepartie du renoncement à ses droits, celui-ci reçoit du duc une indemnité, et obtient de Jean de Malestroit un autre terrain qu'il possède voisin du Bondon¹⁷. Les carmes investissent le manoir existant dès 1425 comme nous l'apprend un acte du procès de canonisation de saint Vincent Ferrier¹⁸. Si les sources écrites manquent pour retracer les premières décennies d'existence du couvent¹⁹, l'archéologie apporte un certain nombre de données inédites.

L'église des carmes : un projet architectural ambitieux

La création du couvent suscite une réorganisation des bâtiments préexistants par les carmes. La physionomie du site change radicalement. Des composantes du manoir, ils conservent le logis en L. Les autres structures sont démantelées et remblayées. Dans le même temps, les religieux conduisent un important chantier pour remplacer la chapelle par une église adaptée à leurs besoins (fig. 4).

Vers l'ouest tout d'abord, la nef est agrandie d'une douzaine de mètres de long dans le prolongement de la chapelle. Les murs mesurent en fondations entre 1,20 et 1,35 mètre d'épaisseur, 1,10 mètre en élévation. Ils se définissent par une grande homogénéité dans leur mise en œuvre. Les fondations présentent une partie inférieure constituée de gros blocs de pierre, surmontée d'une succession d'assises irrégulières de

15. Arch. dép. Morbihan, E 2689.

16. *Ibid.*, E 2689. Pierre Loret figure régulièrement dans l'entourage du duc Jean V, siégeant au conseil. Il est d'ailleurs l'un des signataires de l'acte de fondation du couvent du Bondon au mois de janvier 1425. Il exerce la charge de sénéchal de Broërec comme plusieurs actes des années 1425 et 1426 l'attestent, BLANCHARD, René, *Lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne*, 5 vol., Nantes, Société des bibliophiles bretons, 1889-1895, t. v, p. 75, n° 2675, MORICE, Pierre-Hyacinthe, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, 3 vol., Paris, 1744, t. II, col. 1194.

17. Arch. dép. Morbihan, E 2689. Le terrain se situe immédiatement à l'est du chemin qui constitue la limite orientale du couvent, à l'endroit du lieu-dit Coetec. Au milieu du xv^e siècle, lors de la fondation du couvent de carmélites, il est fait mention du terrain détenu par Jean Loret, fils de Pierre Loret, sénéchal de Vannes. Il a en outre été attaché au service du duc Pierre II (*ibid.*, 66H7).

18. *Ibid.*, 87 G 11 ; LE MÉNÉ, Jean-Marie, abbé, « Les carmes... », art. cité, p. 10.

19. Un mandement daté du 17 septembre 1428 est signé par le duc Jean V au Bondon. Cette brève mention témoigne d'une visite ducale au couvent récemment établi, BLANCHARD, René, *Lettres...*, t. III, p. 233, n° 1816. Le fonds des Carmes aux Archives départementales du Morbihan se résume à trois cartons (42H1 à 3) qui contiennent essentiellement des documents judiciaires relatifs à des procès liés aux biens du couvent ou aux rentes dues suite à des fondations. Les pièces conservées s'échelonnent du début du xv^e siècle (1512 pour la plus ancienne) à la fin du xviii^e siècle.

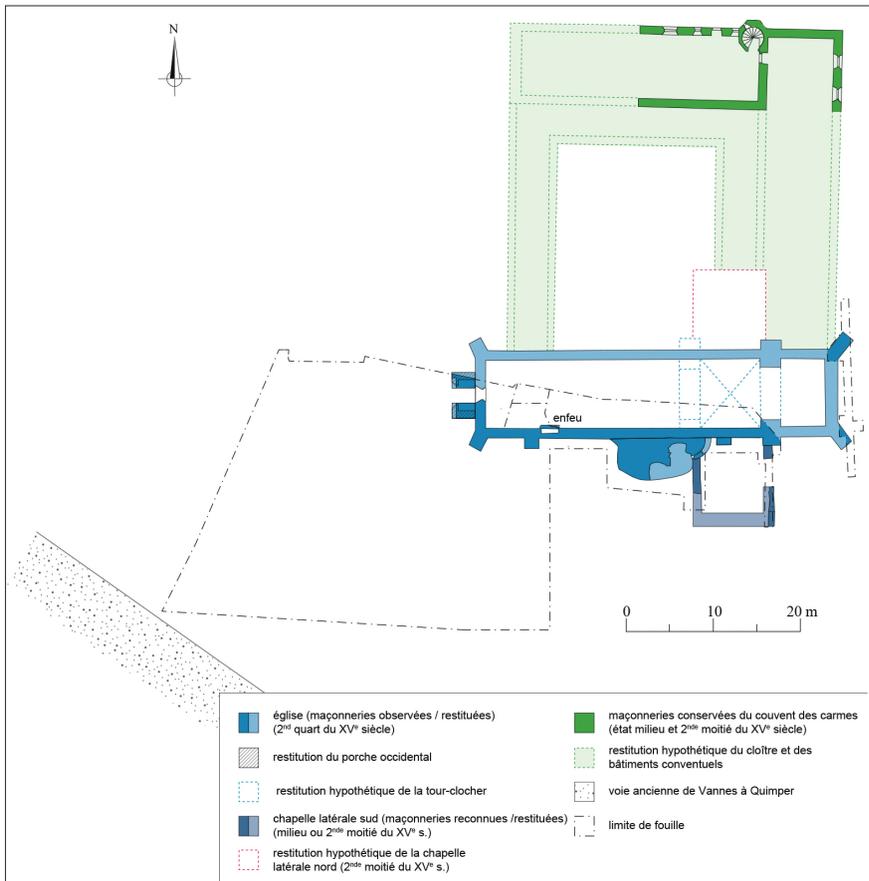


Figure 4 – Plan de localisation des structures du couvent des carmes (xv^e siècle) avant la construction du couvent des carmelites au début des années 1460 (réal. S. Daré – CÉRAM)

moellons et de pierres plates. Ces matériaux sont liés par un mélange compact d'argile et de gravier. La pierre de taille de moyen appareil est utilisée dans les élévations, et liée au mortier de chaux blanc, riche en coquilles d'huîtres. Toutefois, il n'est pas possible de savoir si son emploi est généralisé ou bien réservé à des usages précis comme les encadrements de baies. Les observations restent limitées à une seule élévation.

Dans l'épaisseur du mur gouttereau méridional est ménagé un caveau funéraire sans doute inscrit dans un enfeu (fig. 5). Il a été retrouvé vide de toute sépulture²⁰.

20. La consultation des archives n'a pas livré de renseignements sur les fondateurs et occupants possibles de ce caveau.

De plus on note à cet endroit du mur un contrefort carré de 1,30 mètre de côté, destiné peut-être à raidir la maçonnerie. Un portail de 2 mètres de large, muni d'une porte d'1,20 mètre, s'ouvre au centre de la façade occidentale, armée à ses angles de deux contreforts obliques (fig. 6). Le piédroit nord, conservé sur 0,50 mètre de hauteur, montre un ébrasement orné d'un pilastre et de quatre fines colonnettes à base en flacon, alignés sur le même niveau (fig. 7). Les deux puissants massifs de fondation (2,55 mètres de long pour une largeur moyenne de 1,70 mètre), disposés de part et d'autre de la porte à l'extérieur, forment les soubassements d'un porche. À leur surface se remarquent des lambeaux de mortier de chaux appartenant à la semelle des murs. Ils permettent d'estimer la largeur des murs à environ 0,90 mètre et ainsi de restituer un porche rectangulaire de 2,25 mètres de large par 1,65 mètre de long. Celui-ci était doté d'un portail de dimensions analogues à celui de la façade. Les deux bases de piédroits, trouvés en remploi dans les fondations du mur du cloître des carmélites à l'endroit même du porche, nous renseignent sur le décor de l'arc d'entrée. Elles présentent une conception très voisine de la base du portail ouest. Dans son aspect général comme ses dimensions, le porche ouest du Bondon devait se rapprocher de celui édifié contre la façade sud de l'église du Saint-Esprit à Auray. L'édification du porche contribue à mettre en valeur la façade occidentale et l'accès qui y est aménagé. La destruction du bâti, à l'ouest, dégage les abords de l'église dans cette direction et accentue l'impact visuel de cette entrée qui fait face aux voies venant d'Hennebont et Grand-Champ.



Figure 5 – Vue du mur gouttereau sud de l'église dans la partie ouest de la nef, avec le contrefort et le caveau funéraire, les maçonneries plus claires, montées au mortier de chaux, se rattachent au couvent des carmélites (cl. S. Daré – CÉRAM)



Figure 6 – La façade occidentale de l'église depuis le sud ; au premier plan le contrefort d'angle (cl. S. Daré – CÉRAM)



Figure 7 – La base du piédroit nord du portail occidental ; à gauche, les fondations du porche ouest (cl. A. Triste – CÉRAM)

Du côté est, le chantier comprend l'édification d'un nouveau chevet. Il se termine par un mur droit et épaulé par deux gros contreforts angulaires obliques (2,75 mètres par 1,55 mètre) (fig. 4). Une grande fenêtre axiale ajourait certainement son élévation à en juger par les nombreux fragments de remplage en granite, découverts en fondation d'une construction adossée tardivement (xvii^e siècle ?) au chevet. Si ces éléments sculptés sont insuffisants pour déterminer la composition générale de la baie, leur répertoire les rattache au style gothique rayonnant. À l'entrée du chevet, ont été dégagées les puissantes fondations d'un pilier rectangulaire, long de 2 mètres de long et large d'1 mètre, adossé au mur sud. Elles se réduisent à trois énormes blocs de granite entre lesquels s'insère une maçonnerie discontinue de moellons. Un contrefort de même plan contribue à l'extérieur le pilier. On se trouve manifestement en présence de l'un des supports de la tour, haute d'environ 26 mètres, mentionnée dans le registre des carmes de Rennes, qu'il convient certainement d'identifier à un clocher²¹. Ce document précise qu'elle était de plan carré et « voustes par en hault ». Les structures reconnues s'accordent avec un tel mode de couverture. La puissance des contreforts du chevet rend plausible l'hypothèse d'un voûtement en pierre du chœur. Les parties hautes de l'église étaient desservies par une tourelle d'escalier dont les vestiges ont été retrouvés le long de la façade sud au niveau présumé du pilier occidental. Ils se

21. LA BORDERIE, Arthur, VILLERS, Louis de, « Histoire des carmes... », art. cité, p. 222. La hauteur de 80 pieds a été convertie dans le système métrique. La valeur du pied est de 0,324 m.

marquent par un blocage de pierres ceint d'un mur arrondi de 0,40 mètre de largeur. Immédiatement à l'ouest de la tourelle, on rencontre un imposant soubassement empierré, de 6,70 mètres de long par 4,70 mètres de large, placé exactement au milieu du flanc sud de l'église. Il présente un périmètre formé de plusieurs assises de grandes dalles de granite sommairement taillées et assemblées qui contient une maçonnerie compacte, de gros blocs et de lits de petites pierres et liée à l'argile. La localisation de cette construction massive invite à l'identifier aux fondations d'un porche, « la grande porte et de l'arrivée » dont parle Dubuisson-Aubenay en 1636²².

On terminera l'examen de cette phase de travaux en s'interrogeant sur le devenir de la chapelle. Entre la partie ouest de la nef et le chevet, il reste un espace d'une vingtaine de mètres. La conservation des maçonneries de l'édifice antérieur peut être envisagée. Malheureusement, la seule analyse des fondations ne permet pas de trancher cette question.

La chronologie des travaux est établie de façon assez précise en confrontant le mobilier céramique, retrouvé en comblement de la tranchée de fondation du gouttereau méridional, le style architectural des bases en flacon²³ du portail ouest ainsi que du porche, et les résultats de deux datations radiocarbone²⁴. La construction de l'église s'inscrit dans la fourchette 1425-1450. Elle suit immédiatement la création du couvent.

Au terme de la réalisation de ce projet, l'église se présente sous la forme d'un étroit vaisseau rectangulaire. La longueur de l'édifice atteint hors-œuvre 41,5 mètres et sa largeur 9,5 mètres²⁵. À titre de comparaison, l'église des carmes de Pont-l'Abbé mesure 47 mètres de long par 17,50 mètres de large²⁶. La largeur, près de deux fois supérieure, s'explique par son plan à deux vaisseaux. Celle du vaisseau principal s'établit à 9,45 mètres une dimension équivalente à celle de l'édifice du Bondon. Les carmes d'Hennebont disposent d'une église longue de 44 mètres et large de 10,5 mètres d'après un plan dressé au début du XIX^e siècle²⁷, soit une ampleur similaire.

22. CROIX, Alain (coord.) *La Bretagne d'après l'Itinéraire...*, *op. cit.*, p. 450-451.

23. BONNET, Philippe, RIOULT, Jean-Jacques, *La Bretagne gothique*, Paris, Picard, 2010, p. 90-92.

24. Les datations radiocarbone par AMS ont été réalisées par le laboratoire Beta Analytic. La première a été effectuée sur un charbon de bois prélevé dans le mortier de chaux de mise en œuvre d'un des blocs du pilier de la tour. Les résultats livrent une date comprise entre 1405 et 1445. L'autre analyse a porté sur un échantillon osseux de l'une des sépultures fouillées à l'extrémité occidentale de la nef qui se rattache par sa position stratigraphique à la première phase d'inhumation. La datation situe la sépulture avec une probabilité de 95 % entre 1330 et 1440. DARÉ, Sébastien, TRISTE, Alain, *Le Bondon...*, *op. cit.*, t. II, p. 533-536.

25. Elles sont estimées à 39,3 mètres par 7,30 mètres dans œuvre. Ces dimensions sont conformes à celles indiquées par le registre des carmes. L'église « est d'environ six vingt pieds de long et vingt et troys de large ». Si l'on prend comme valeur du pied, 0,324 m, l'édifice mesure un peu moins de 39 mètres par 7,45 mètres (LA BORDERIE, Arthur, VILLERS, Louis de, « Histoire des carmes... », art. cité, p. 221).

26. BONNET, Philippe, RIOULT, Jean-Jacques, *La Bretagne...*, *op. cit.*, p. 303-304.

27. Arch. dép. Morbihan, 1 Fi 273 / 1.

Dans une seconde phase, on assiste à la construction d'une chapelle latérale de plan rectangulaire, greffée sur la façade sud et accolée à l'est aux vestiges du porche méridional (fig. 4). Elle mesure dans l'œuvre 6,50 mètres de long par 7 mètres de large. Cette adjonction est délimitée par des murs larges de 0,85 à 1,07 mètre. Si l'on se réfère aux sources écrites, une autre chapelle se trouvait en symétrie au nord²⁸. Ces deux chapelles ont un caractère funéraire affirmé et accueillent de nombreuses sépultures d'après les archives du couvent et les données archéologiques.

Le cloître et les bâtiments conventuels des carmes

Le cloître et la majeure partie des constructions distribuées autour ont été détruits à la fin du XVIII^e siècle, à la suite de la vente du couvent comme bien national en 1791. Les démolitions n'épargnent que le corps de bâtiment situé au nord-est. Sa façade sud montre encore les corbeaux qui recevaient la toiture des galeries claustrales. Dubuisson-Aubenay nous apprend que le cloître comptait seulement trois branches²⁹. Il est probable que le long de l'église la galerie a été supprimée. À l'ouest, s'élève encore sur le site un mur de clôture que l'on pense former la limite ouest du cloître. En s'appuyant sur les éléments subsistants, on peut restituer un cloître de plan carré, de 28 mètres de côté (fig. 4).

Le monastère de carmélites du Bondon : une implantation éphémère

En 1459, le prieur général des carmes, Jean Soreth (1451-1471)³⁰, effectue une tournée des couvents bretons dans le but de les exhorter à suivre l'observance régulière. Au cours de ce voyage, il rencontre Françoise d'Amboise, veuve du duc Pierre II (1450-1457), à Nantes au début du mois de novembre³¹. Il cherche probablement à essaimer dans l'espace français les monastères de carmélites sur le modèle des fondations qui ont vu le jour dans les anciens Pays-Bas, un moyen d'asseoir la réforme et de constituer des bases solides pour sa diffusion. Françoise d'Amboise aspire à faire profession religieuse dans un monastère³². Il la persuade

28. *Ibid.*, 9H11 ; LA BORDERIE, Arthur de, VILLERS, Louis de, « Histoire des carmes... », art. cité, p. 222. Cette chapelle est citée dès 1512 dans l'acte de fondation de François Le Penneec, seigneur de Caden, Arch. dép. Morbihan, 42H1.

29. CROIX, Alain (coord.) *La Bretagne d'après l'Itinéraire...*, op. cit., p. 453.

30. GROSSO, Giovanni, *Il B. Jean Soreth, priore generale, riformatore e maestro spirituale dell'ordine carmelitano*, Roma, 2007, 315 p. ; *Id.*, « Jean Soreth », dans *Le grand livre des saints et bienheureux du carmel*, 2015, p. 286-293.

31. RICHARD, François-Marie, abbé, *Vie de la bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne et religieuse carmélite*, 2 vol., Paris-Nantes, J. Lecoffre / Forest et Grimaud, 1865.

32. SBALCHIERO, Patrick, « Profil spirituel d'une sainte méconnue : la bienheureuse Françoise d'Amboise (1427-1485) », dans Marcel LAUNAY (éd.), *Église et société dans l'Ouest atlantique du Moyen Âge au XX^e siècle, Enquêtes et documents*, n° 27, 2000, p. 76-79.

d'implanter un couvent de carmélites³³, à côté de la communauté masculine du Bondon, la seule à avoir accepté l'observance régulière en Bretagne. L'engagement dans la réforme des carmes de Vannes a incontestablement été déterminant dans le choix de l'emplacement du futur monastère. Le prieur général obtient des carmes du Bondon qu'ils cèdent à Françoise d'Amboise une large partie de leur enclos contiguë à l'extrémité occidentale de l'église, elle-même donnée pour y aménager le chœur des sœurs. Il faut souligner la combinaison tout à fait singulière que représente la juxtaposition de deux couvents d'un même ordre mais l'un masculin, l'autre féminin. La décision est entérinée en chapitre par la communauté vannetaise et Jean de Nuce, prieur de la province de Touraine³⁴.

Françoise d'Amboise sollicite la fondation du couvent de carmélites auprès du pape Pie II qui l'autorise dans une bulle donnée le 16 février 1460³⁵. Il charge l'évêque de Vannes, Yves de Pontsal, de superviser la réalisation du projet. Le souverain pontife impose la stricte clôture. L'effectif de la communauté est fixé à vingt-deux : dix-sept religieuses, quatre novices – et trois servantes – placées sous l'autorité d'une « abbesse³⁶ », avec défense expresse de dépasser ce chiffre. Les sœurs seront soumises à l'observance et aux constitutions des carmélites de Liège rédigées par le prieur général. Les travaux de construction du couvent sont sans doute lancés quelques semaines après la décision pontificale. Neuf premières sœurs, envoyées par Jean Soreth depuis le monastère de Liège, débarquent au port de Vannes le 2 novembre 1463³⁷. Elles ne peuvent alors s'installer dans les locaux du couvent et sont logées, pendant trois mois, au château ducal de l'Hermine. On pressent dans le recours à un hébergement temporaire que le supérieur de l'ordre ignore la progression du chantier et du retard pris dans son exécution.

33. Jean Soreth déploie une intense activité afin de fonder et organiser des monastères de carmélites dans les anciens Pays-Bas. Entre 1452 et 1468, il fonde huit couvents parmi lesquels Nieukerk et Dinant en 1455, Liège en 1457 (WILDERINK, Vital, *Les constitutions des premières carmélites en France*, Rome, Institutum Carmelitanum, 1966, p. 28-33).

34. Arch. dép. Morbihan, 66H7.

35. L'aboutissement rapide de la demande s'explique peut-être par les démarches entreprises par Jean Soreth auprès du pape, qu'il rencontre pendant son voyage en Italie, en décembre 1459 et janvier 1460, MONSIGNANO, Fratere Eliseo, *Bullarium Carmelitanum*, Rome, 1715, t. 1, p. 263-266 ; RICHARD, François-Marie, abbé, *Vie de la bienheureuse...*, *op. cit.*, t. 1, p. 387-388.

36. Ce titre est encore utilisé en 1464 par le pape Paul II avant d'être abandonné et remplacé de façon définitive dans les documents officiels par celui de prieure, WILDERINK, Vital, « Les premiers monastères de carmélites en France », *Carmelus*, 10, 1963, p. 97.

37. Arch. dép. Morbihan, 1 Mi 75, *Livre des choses remarquables qui se sont passées depuis le commencement de notre établissement*. Ce document, daté de 1774, est une chronique de l'histoire des couvents de carmélites d'abord du Bondon ensuite Nazareth. Le manuscrit est conservé à bibliothèque du collège Saint-François-Xavier. Il nous a conservé les noms des neuf carmélites liégeoises : Jeanne d'Avayne, Catherine de Taigne, Jeanne Stable, Jeanne Bothere, Jeanne Cardinal, Marie Tronquart, Marguerite de Nuce, Marie de Sene et Marie Rostin.

L'entrée en clôture de la petite communauté intervient le 1^{er} février 1464 au terme d'une procession solennelle, menée par le clergé et la population depuis la ville. L'ensemble conventuel est encore inachevé comme le laissent penser les datations dendrochronologiques des charpentes des ailes du cloître ; les chênes employés dans ces structures sont abattus entre 1463 et 1468³⁸. Il est toutefois assez avancé pour y installer les religieuses. Des problèmes de cohabitation avec les ouvriers se sont inévitablement posés. Il a été nécessaire de réaliser des aménagements temporaires pour éviter tout contact avec les hommes et respecter la règle de la clôture étroite. Le financement de la construction semble avoir reposé sur les seules ressources de Françoise d'Amboise, en l'absence de toute autre mention de contributeurs. On comprend ainsi sa difficulté à réunir la dotation du couvent, 1 000 livres annuelles promises à l'origine, somme jugée excessive et ramenée à 600 livres par le duc François II en 1462³⁹. Le pape Paul II confirme en 1464 ce dernier montant⁴⁰. Françoise d'Amboise parvient à rassembler 534 livres de rentes au moment de la signature de l'acte de dotation, le 24 mars 1468, veille de sa vêtue⁴¹. On peut noter l'échelonnement sur un peu plus de deux années, de 1466 au début de 1468, des acquisitions des différentes rentes. La duchesse consciente de ses disponibilités financières, fortement sollicitées pour la construction du monastère, aura repoussé la constitution de la rente une fois les travaux terminés. On peut donc raisonnablement considérer la conclusion des premiers contrats comme un *terminus ante quem* pour l'achèvement du couvent.

La duchesse doit également payer pendant les quatre premières années les dépenses de la communauté. Une dernière mention de travaux date de 1468 : Françoise d'Amboise envisage de faire édifier une chapelle, touchant à l'église et destinée à servir de lieu de sépulture aux carmélites⁴². Les carmes acceptent de céder une partie supplémentaire de leur terrain. En dédommagement, ils reçoivent de la duchesse douairière une importante somme d'argent et le don d'un riche mobilier liturgique. Aucune autre source n'apporte d'indication sur cette chapelle. On ne peut donc pas la situer précisément, ni même confirmer son érection.

Françoise d'Amboise prend l'habit le 25 mars 1468 au cours d'une cérémonie à laquelle assistent le prieur général des carmes et l'évêque de Vannes⁴³ (fig. 8).

38. Cf. *infra*.

39. Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2 ; RICHARD, François-Marie, abbé, *Vie de la bienheureuse...*, *op. cit.*, t. I, p. 394-398.

40. Arch. dép. Loire-Atlantique, H 380 ; RICHARD, François-Marie, abbé, *Vie de la bienheureuse...*, *op. cit.*, t. II, p. 309-313.

41. Arch. dép. Morbihan, 66 H 6 ; MORICE, Pierre-Hyacinthe, dom, *Mémoires pour servir de preuves...*, t. III, col.161-164.

42. Arch. dép. Morbihan, 66 H 6.

43. *Ibid.*, 1 Mi 75.

C'est certainement ce même jour qu'est célébrée la consécration du couvent qui prend le nom des Trois-Maries, à l'instar de celui de Liège⁴⁴. L'année suivante, elle fait sa profession solennelle en présence du duc de Bretagne. Elle est désignée prieure par les autres sœurs en 1471, succédant à Jeanne d'Avayne qui remplissait la fonction depuis 1464 (fig. 9). Elle exerça la charge, à Vannes puis à Nantes, jusqu'à sa mort survenue le 4 novembre 1485⁴⁵. En 1476, le duc François II sollicite en effet Françoise d'Amboise afin de relever le prieuré bénédictin des Couëts près de Nantes dont il a obtenu du pape Sixte IV la donation aux carmélites. Elle répond favorablement à la demande et quitte Vannes accompagnée de onze religieuses. Le départ de la fondatrice amoindrit sans doute considérablement la communauté du Bondon. Trois ans plus tard, les carmélites demeurées au Bondon rejoignent leurs sœurs sur les bords de Loire. Elles invoquent pour justifier ce déménagement une peste endémique qui sévirait alors dans la région vannetaise, l'insalubrité des bâtiments ou encore des difficultés financières provoquées par le versement de lourdes indemnités aux bénédictines des Couëts⁴⁶. La promiscuité avec les carmes, spécialement pendant les offices, est également invoquée. On peut se demander si ce motif ne dissimule pas une brouille entre les deux communautés, peut-être au sujet de l'observance. Les carmes de Vannes, initialement engagés dans la réforme, ont-ils persévéré après le décès de son ardent promoteur ? Dans la bulle du 13 décembre 1479, le pape Sixte IV entérine la réunion des deux établissements, de leurs biens et de leurs droits, au profit de celui des Couëts⁴⁷. Il précise, qu'en cas de guerre ou de destruction de ce dernier monastère, les religieuses pourront éventuellement se réfugier au couvent du Bondon, désormais inoccupé. Durant ses quinze années d'existence à Vannes, la communauté s'accroît, selon la chronique du couvent de Nazareth, de dix-sept religieuses, en plus des neuf liégeoises. Sept décès sont enregistrés pendant la même période⁴⁸. Le couvent a probablement été davantage peuplé. Ainsi, la mise en possession du prieuré de l'île d'Arz et de ses ressources par le pape Sixte IV en 1473 vise à répondre aux besoins d'une communauté forte d'une trentaine de moniales⁴⁹.

44. L'appellation des Trois-Maries se rencontre pour la première fois dans les sources en 1473 dans une bulle du pape Sixte IV ; « *Sanè pro parte dilectarum in Christo filiarum Franciscæ de Amboise priorissæ, et conventus domus trium Mariarum propè Bonumdonum* », MONSIGNANO, Fratre Eliseo, *Bullarium Carmelitanum...*, op. cit., t. 1, p. 303.

45. WILDERINK, Vital, *Les constitutions...*, op. cit., p. 76-78.

46. *Id.*, *ibid.*, p. 43-44.

47. MONSIGNANO, Fratre Eliseo, *Bullarium Carmelitanum...*, op. cit., t. 1, p. 362-365.

48. Arch. dép. Morbihan, 1 Mi 75.

49. MONSIGNANO, Fratre Eliseo, *Bullarium Carmelitanum...*, op. cit., t. 1, p. 302-304. Un bref plus tardif du pape Léon X en 1519 avance même le chiffre assez considérable de trente-six religieuses, MONSIGNANO, Fratre Eliseo, *Bullarium Carmelitanum...*, op. cit., t. 1, p. 487-490.



Figure 8 – Françoise d’Amboise en habit de carmélite, reconnaissable aux hermines sur son vêtement, détail d’un tableau du début du xvii^e siècle représentant la Crucifixion, qui proviendrait du couvent de carmélites de Notre-Dame-de-Nazareth ; il est actuellement visible dans la chapelle de l’ancien carmel de Vannes (xix^e-xx^e siècle) située rue Jean-Gougaud (cl. S. Daré – CÉRAM)



Figure 9 – Matrice du sceau de la prieure du couvent des Trois-Maries (Musée Dobrée, sceau N-5662a)

Les structures du couvent des carmélites

Une large partie de l’ensemble conventuel des carmélites a été mise au jour (fig. 10). Ses vestiges sont dans un médiocre état de conservation. Les maçonneries ont fait l’objet d’intenses récupérations et seuls des lambeaux de fondations épars subsistent. Les sols de circulation ont presque disparu sauf dans une salle de l’aile ouest.

Le cloître vient envelopper l’extrémité occidentale de la nef de l’église. Ses murs nord et est s’alignent sur le mur gouttereau et le pignon de l’édifice de culte. De plan carré, il mesure 25 mètres de côté. Il comprend quatre galeries larges de 2,25 mètres qui renferment un préau de 18,4 mètres de côté. Les portions de murs observées ont une largeur comprise entre 0,90 et 1,10 mètre. Ils présentent un appareil hétérogène de pierres de différents modules liés avec un abondant mortier de chaux blanc, extrêmement solide, qui inclut en quantité des coquilles d’huîtres. Les murs bahuts sont cantonnés

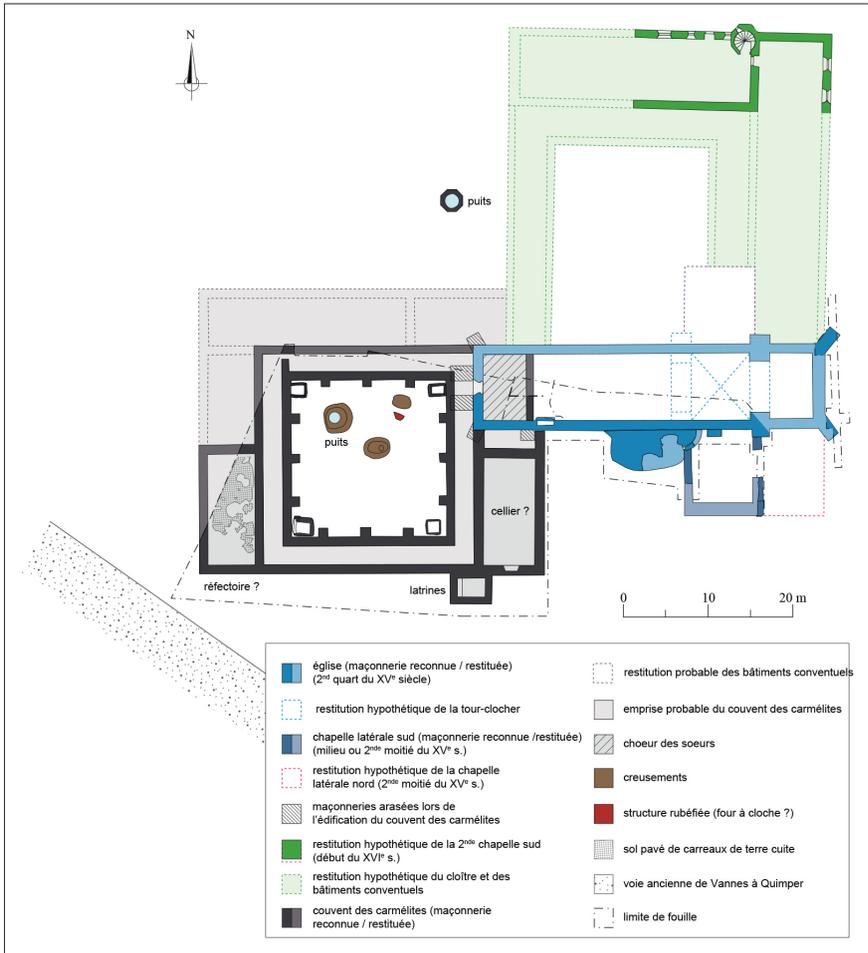


Figure 10 – Plan de localisation des structures du couvent des carmélites (1460-1479) (S. Daré – CÉRAM)

chacun à distances régulières de trois contreforts de 1 m à 1,15 mètre de côté entre lesquels s'ouvraient les arcades des galeries claustrales (fig. 11). L'implantation du cloître a provoqué la destruction du porche et l'arasement des contreforts d'angle de la façade ouest de l'église qui empiètent sur l'emprise de la galerie adjacente. Enfin, la branche nord du cloître présente à son extrémité occidentale dans le prolongement du mur-bahut ouest, une cloison épaisse de 0,70 mètre. Cette maçonnerie s'arrête avant le mur nord, laissant un passage d'une largeur de 0,60 mètre. On tient peut-être là un indice des installations faites pour séparer les ouvriers des religieuses pendant

le temps de finir les travaux dans l'intervalle 1464-1468. La couche de terre brun sombre visible dans le préau suggère l'existence d'un jardin. Une fosse de plan ovale, mesurant 2,40 mètres par 1,40 mètre pour une profondeur de 0,45 mètre, comblée de pierres occupe le centre de cet espace. Elle constitue vraisemblablement la base d'un monument de type calvaire. Un autre aménagement se distingue dans le quart nord-ouest du préau. Il s'agit d'un puits maçonné d'un diamètre interne de 1,40 mètre. Pour implanter cette structure, une fosse de 3,35 mètres de diamètre, réduite à 2,50 mètres après un ressaut des parois, est excavée dans le terrain naturel sur une profondeur de 6,15 mètres⁵⁰. Elle possède un cuvelage en moellons dans sa partie basse, probablement en pierres de taille dans sa partie supérieure. Sa margelle est simple, ornée d'un tore d'après les blocs retrouvés au fond du puits. Quatre puisards quadrangulaires, localisés dans les angles du préau pour recueillir les eaux de toiture, complètent l'équipement hydraulique du cloître. Ils se composent de murets grossiers de moellons, larges de 0,20 à 0,30 mètre. Leur profondeur restituée oscille entre 0,80 et 1,20 mètre. Le préau a livré en plus dans sa partie nord-orientale les traces de l'atelier d'un fondeur de cloches. Une structure de combustion très érodée, faite d'une chape d'argile sur un radier de pierres, a été identifiée grâce à la légère rubéfaction de sa surface. Elle correspond vraisemblablement à l'emplacement du four de fusion. Presque accolée, une fosse ovale de 2,20 par 1,55 mètre, conservée sur 0,50 mètre de profondeur, a été découverte. Deux grandes pierres oblongues sont disposées parallèlement sur son fond. Elles constituent certainement les supports du moule au moment de la coulée. L'atelier a fourni au couvent les nombreuses cloches requises dans les constitutions pour des utilisations variées⁵¹. Quelques indices permettent d'envisager le travail d'autres artisans dans ce secteur du préau : les tailleurs de pierre et les maçons signalés par des concentrations d'éclats de granite et la découverte d'un poids de fil à plomb ; les couvreurs avec un épandage d'éclats d'ardoises.

La façade méridionale du couvent se réduit à la galerie claustrale, prolongée par les pignons des corps de bâtiments est et ouest. Longue de 41 mètres, elle est certainement aveugle contribuant à lui donner un aspect massif et austère. Tournée vers le chemin de Vannes à Quimper, elle est une affirmation de la stricte clôture, « un haut mur et fort⁵² ». La monotonie de cette paroi est interrompue à l'est par le corps des latrines aménagé en saillie, directement accessible depuis le cloître. La fosse d'aisance a été retrouvée dans un état de conservation remarquable avec sa voûte complète et le conduit d'écoulement encore en place (fig. 10 et 12).

50. L'eau est apparue à 4,20 mètres de profondeur lors de la fouille. En hiver, le niveau d'eau se situe plus haut autour de 2 mètres. Le puits pouvait fournir un volume maximal de l'ordre de 5 000 litres. Sa capacité paraît suffisante pour répondre aux besoins domestiques de la communauté qui a compté jusqu'à une trentaine de membres.

51. WILDERINK, Vital, *Les constitutions...*, *op. cit.*, p. 213.

52. *Id.*, *ibid.*, p. 213.

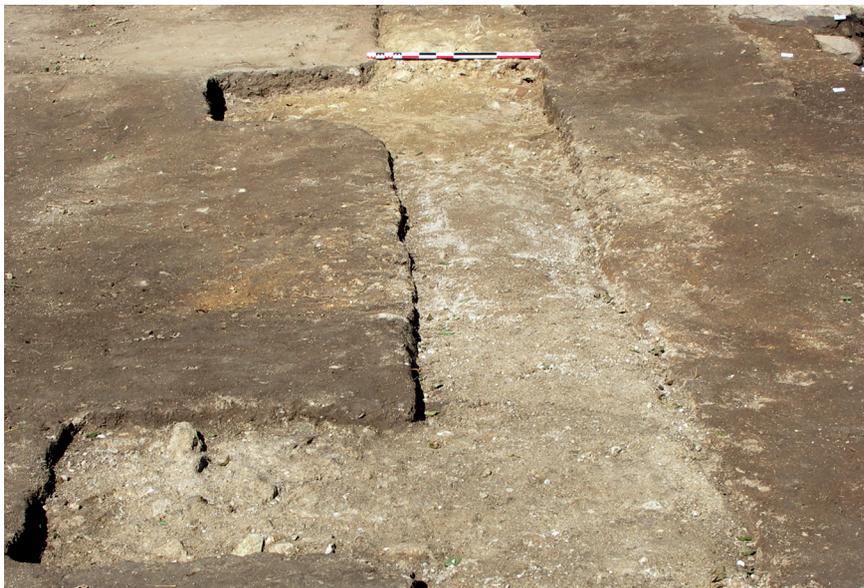


Figure 11 – Mur bahut est du cloître, il se marque par sa tranchée de récupération, la maçonnerie étant complètement récupérée (cl. S. Daré – CÉRAM)



Figure 12 – La fosse d'aisance des latrines et au premier plan, l'ébrasement ouest du soupirail aménagé dans le mur sud de la cave de l'aile est du couvent (cl. A. Triste – CÉRAM)

C'est une construction de 2,10 mètres par 3,40 mètres, profonde de 4 mètres sous voûte. Le conduit de 0,60 mètre se développe sur toute la largeur de la fosse. Les dimensions importantes de cette installation conviennent à un usage collectif. On peut se demander si ce local n'était pas également dévolu à la toilette. Les déblais de la fosse d'aisance ont livré plusieurs grands vases de forme ouverte, à glaçure verte interne. Ils évoquent les cuvettes et les bassines qui se rencontrent aux XVIII^e et XIX^e siècles. L'utilisation similaire de ces vases est probable. L'eau usagée était peut-être ensuite déversée dans la fosse. Enfin, ce local possède un sol bétonné qui facilite à coup sûr son nettoyage.

Le corps de bâtiment oriental abrite deux salles. La première est une ample cave longue en œuvre de 12,5 mètres et large de 6,2 mètres. Les murs, épais de 1,20 mètre, présentent un appareil régulier de moellons équarris montés au mortier de chaux. Les joints sont repris à la truelle (fig. 13). Un plafond en bois recouvrait certainement ce sous-sol. L'accès devait s'effectuer par un escalier intérieur qui n'a pas laissé de traces. L'unique aménagement de cet espace est un grand soupirail percé au milieu du mur sud (fig. 12). Outre des fonctions d'éclairage et d'aération, la largeur de son embrasure, 2 mètres, se prête bien à la descente de marchandises. Orienté vers l'extérieur et de ce fait facilement accessible sans avoir à pénétrer dans la clôture, il permet de rapprocher la cave du « tournouer tournant » mentionné dans les constitutions. Ce lieu particulier sert à « administrer les vivres » en évitant tous contacts entre les religieuses et les personnes extérieures⁵³. La seconde salle est étroite avec une longueur de 2,3 mètres. Positionné contre l'église et à l'extrémité d'une aile, ce local constitue de toute évidence un espace de circulation et de distribution. Il est probable qu'un escalier y ait été disposé pour accéder à l'étage où se trouvent les cellules des religieuses. On peut également noter à l'intérieur de l'église l'édification d'un mur bien ancré, épais de 0,80 mètre, comparable dans sa mise en œuvre aux maçonneries du couvent. Adossé perpendiculairement au mur gouttereau sud, il barre transversalement la nef (fig. 5). Prévue sans doute initialement dans l'alignement du mur gouttereau est du bâtiment conventuel, le caveau funéraire réservé dans le mur sud de l'église a gêné son implantation et obligé à un décalage modéré vers l'ouest. Il est probable que cette maçonnerie constitue les fondations de la clôture qui isole le chœur des sœurs du reste de l'église. L'espace des religieuses mesure 5,10 mètres de long par 7,60 mètres de large, soit une superficie d'environ 40 m². Son emplacement et ses caractéristiques sont conformes aux constitutions qui préconisent son aménagement au « bas de l'église » et l'élévation d'un mur qui montera « jusques aux festz de l'église⁵⁴ ». Les fouilles n'ont pas mis en évidence dans l'emprise du chœur d'installations liturgiques particulières, ni de sépultures attribuables aux carmélites.

53. *Id.*, *ibid.*, p. 213

54. *Id.*, *ibid.*, p. 213.



Figure 13 – Détail du mur nord de la cave, les joints repris à la truelle se distinguent assez nettement (cl. A. Triste – CÉRAM)

L'aile occidentale comporte deux salles à peine moins larges, 5,70 mètres en œuvre, que celles du corps de bâtiment est. La pièce sud, longue de 13,2 mètres, conserve une surface importante de son sol de carreaux de terre cuite, posés en diagonale. Deux creusements linéaires, écartés d'1,50 mètre et perpendiculaires au mur ouest, coupent ce carrelage. Ils matérialisent l'empreinte d'une structure indéterminée. Un petit lot de fragments de peintures murales, extrait des remblais des tranchées d'épierrement au sud-est de la salle, témoigne d'une ornementation pariétale aux couleurs vives et variées. De la deuxième pièce, seul son angle sud-est a été dégagé. Il n'a pas été perçu de trace d'aménagement particulier sur cette faible superficie. Il est malaisé d'attribuer une fonction à ces salles. La situation du puits, au nord-ouest du préau, constitue un indice pour éventuellement situer la cuisine dans la pièce septentrionale de l'aile ouest. L'autre salle pourrait, dans cette hypothèse, correspondre au réfectoire. L'aménagement particulier relevé dans le carrelage a peut-être été laissé par les supports d'une chaire pour le lecteur.

Le bâtiment conventuel septentrional n'a pas été touché par la fouille. L'analyse du cadastre de Vannes de 1844⁵⁵ a mis en évidence dans le parcellaire un certain

55. Arch. dép. Morbihan, 3 P 297 / 50, section I du Bondon, 3^e feuille.

nombre de traces induites par la présence de cette construction. Il a été reconnu sur une longueur de 27 mètres un alignement de façades de bâtiments, parallèle au mur nord du cloître à une distance de 6,70 mètres. Cette dernière mesure correspond à la largeur hors-œuvre de l'aile occidentale. On observe, juxtaposée au sud de cette limite de bâti, une cour longue de 11 mètres ceinte sur trois côtés par des murs dont celui au sud se superpose exactement au mur du cloître et au mur gouttereau nord de l'église. À partir de ces éléments, il est possible de se faire une idée précise du plan général de cette aile septentrionale (fig. 10). Elle se déploierait sur une longueur de 37 mètres, son pignon ouest placé dans le prolongement du bâtiment ouest. À l'est, elle s'appuie au carré claustral des carmes. Son organisation intérieure est en revanche difficile à restituer. On peut supposer que la petite cour garde le souvenir d'une pièce qui compartimentait le bâtiment.

Le mobilier découvert éclaire certains aspects de la vie quotidienne au sein du couvent (fig. 14). En premier lieu, trois exemplaires de céramiques de poêle, de fabrication locale (ateliers de Saint-Jean-la-Poterie), ont été reconnus. Ils sont pour l'instant uniques en Bretagne et constituent l'attestation la plus occidentale en France de ce mode de chauffage. On peut penser qu'il a été introduit par les carmélites arrivées de Liège, une région où les poêles sont répandus. L'étude de la céramique a de plus mis en évidence plusieurs récipients au fond perforé. Un autre se signale par un lut d'argile rubéfiée sur la totalité de sa surface externe. Ces vases, auxquels on peut ajouter un four portatif en terre cuite, sont destinés à réaliser des opérations de distillation, par exemple, pour fabriquer de l'eau de rose, très courante à la fin du Moyen Âge. Une rare albarelle en faïence hispanique a peut-être servi de contenant à ces produits.

La seconde installation des carmélites à Vannes : le couvent Notre-Dame de Nazareth

Au cours de l'année 1513, les carmélites des Couëts, confrontées à un accroissement de leur effectif, entreprennent des démarches pour demander à Anne de Bretagne, épouse du roi de France Louis XII, de pouvoir réinstaller à Vannes une communauté. Elles ne souhaitent pas réinvestir l'établissement du Bondon jugé incommode et en mauvais état⁵⁶ et veulent bâtir un nouveau monastère, indépendant, plus proche de l'*intra muros*. Anne de Bretagne autorise par des lettres patentes la fondation. Elle conditionne toutefois le transfert à une inspection préalable des bâtiments conventuels du Bondon, délaissé depuis trente-quatre ans. Pour vérifier qu'ils ne peuvent plus recevoir une communauté religieuse, y compris avec les travaux nécessaires à l'amélioration de la cohabitation avec les hommes, une commission est mandatée, composée du chancelier de Bretagne, Philippe de Montauban, du vice-chancelier, Jean Berthelot, de l'archidiacre de Vannes, Guy de Quirisat, du sénéchal de Vannes, Louis des Déserts,

56. *Ibid.*, 3 J 6 (3), papiers Louis Rosenzweig.



Figure 14 – Vaisselle en céramique des carmélites du couvent des Trois-Maries
(cl. S. Daré – CÉRAM)

et du capitaine de Vannes, Odet de Loyon. Si le rapport de ces experts ne nous ait pas parvenu, les lettres patentes délivrées par Louis XII en 1513 et 1514, puis François I^{er} en 1515, indiquent que le choix fut fait de bâtir un nouveau couvent, Notre-Dame-de-Nazareth⁵⁷ (fig. 15). Les souverains accordent d'importants subsides au projet.

57. Arch. dép. Loire-Atlantique, H 381 ; WILDERINK, Vital, « Les premiers monastères... », art. cité, p. 111.
Plusieurs hypothèses sont exposées dans la documentation quant au nom du couvent. La plus fréquente



Figure 15 – Timbre sec de la prieure du couvent de Notre-Dame-de-Nazareth (Arch. générales de l'ordre des Carmes, Rome, ex II turonia 4)



Figure 16 – Timbre sec de la communauté des religieuses de Notre-Dame-de-Nazareth (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 9H 76) (cl. S. Daré – CÉRAM)

En 1516, les carmélites ne manquent pas de moyens pour acheter le fief détenu par le prieuré Saint-Martin de Josselin. Leur choix s'est fixé sur un terrain de grandes dimensions aux abords nord-ouest de la ville, en marge des faubourgs de Bourg-Maria et de Saint-Salomon, le long de la même voie ancienne de Vannes à Hennebont⁵⁸ (fig. 1). La distance avec le Bondon n'est que d'un peu plus d'un kilomètre ! La transaction est ratifiée par le pape Léon X en juin 1517. Le 1^{er} août 1517, l'évêque de Vannes consent à la nouvelle fondation, puis c'est au tour du recteur de Saint-Patern en septembre. Il faut attendre décembre 1519 pour l'approbation pontificale quelques mois après celle du général de l'ordre des Carmes, Bernardin de Sienne⁵⁹. Les travaux de construction sont dirigés par Geoffroy le Borgne, prieur des carmes

est la dévotion particulière portée par Françoise d'Amboise à l'Annonciation. On rappellera d'ailleurs sa prise d'habit le jour de cette fête. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 9H 11.

58. Arch. dép. Morbihan, 27H 4.

59. WILDERINK, Vital, « Les premiers monastères... », art. cité, p. 112.

du Bondon et évêque de Tibériade. Ils paraissent avoir été engagés dès 1518. Ils vont durer onze années.

En 1529, un groupe de vingt et une religieuses quitte le monastère des Couëts et rejoint Vannes le 13 avril (fig. 16). Elles prennent possession le jour même des locaux du couvent de Notre-Dame de Nazareth⁶⁰.

Le chantier du couvent de Notre-Dame-de-Nazareth : un déplacement du couvent des Trois-Maries

L'histoire architecturale de l'ancien couvent de Nazareth est exceptionnelle. De nombreux indices prouvent le démontage organisé du monastère des Trois-Maries en vue d'une reconstruction à l'identique à l'emplacement choisi, ce qui répond à une demande des rois de France et du pape Léon X qui, dans leurs approbations respectives, ont enjoint aux carmélites de remployer tous les matériaux possibles de leur premier couvent dans leur nouvelle construction⁶¹.

Au Bondon, la plupart des maçonneries nous sont parvenues sous la forme de tranchées d'épierrement. Les remblais de ces dernières comportent pour l'essentiel du mortier de chaux pulvérisé ou en nodules. Les pierres sont peu nombreuses, souvent informes et petites. Il faut insister sur la quantité minimale d'éléments d'architecture retrouvés, toujours fragmentaires. Les ardoises ne sont guère mieux représentées dans les gravats au regard des surfaces importantes des toitures. Tout indique un démontage systématique, très méthodique des superstructures du couvent, visible en particulier dans la régularité des tranchées, accompagné d'un tri poussé des matériaux et leur récupération soignée. Les sols sont aussi touchés, les récupérateurs n'ayant laissé en place que le carrelage découvert dans l'une des salles de l'aile ouest. Il aura été négligé car les carreaux sont sans doute peu onéreux et de ce fait faciles à remplacer. Un trou béant s'ouvre à l'endroit du puits, les pierres de sa partie supérieure ont été extraites. Le monument central du préau est aussi démantelé. Un tel chantier de déconstruction requiert un espace de stockage pour entreposer les matériaux une fois le tri effectué. Il s'agit également de les mettre à l'abri des intempéries avant leur transport vers le lieu de destination et leur remise en œuvre. L'aile orientale,

60. Arch. dép. Morbihan, 1 Mi 75.

61. « [...] En permettant auxdictes prieure et couvent, leurs procureurs ou commis, prendre et faire enlever et transporter, s'il est trouvé estre bon les matières et actraitsz qui sont jouxte ledict couvent du Bondon, audict lieu par eulx choesi et esleu pour emploier au nouveau ediffice et construction d'icelle église et couvent ». Arch. dép. Morbihan, 3 J 6 (3) ; « *Quare Franciscus Rex, et Claudia Regina praesati Nobis humiliter supplicari fecerunt, eis Domum nuncupandam de Nazareth loco dictae Domus de Bonodono, pro usu, et habitatione sororum d. Ordinis construendi, et aedificandi, seu construi, et aedificari ac Domum de Bonodono huiusmodi demoliendi, et demoliri faciendi, ac materias illius sic demolitae, pro constructione ejusdem Domus de Nazareth [...]* », MONSIGNANO, *Fratre Eliseo, Bullarium Carmelitanum...*, op. cit., t. 1, p. 489.



Figure 17 – Vue générale du comble de l'aile septentrionale de l'ancien couvent de Nazareth prise depuis le nord (cl. C. Olivier – CÉRAM)

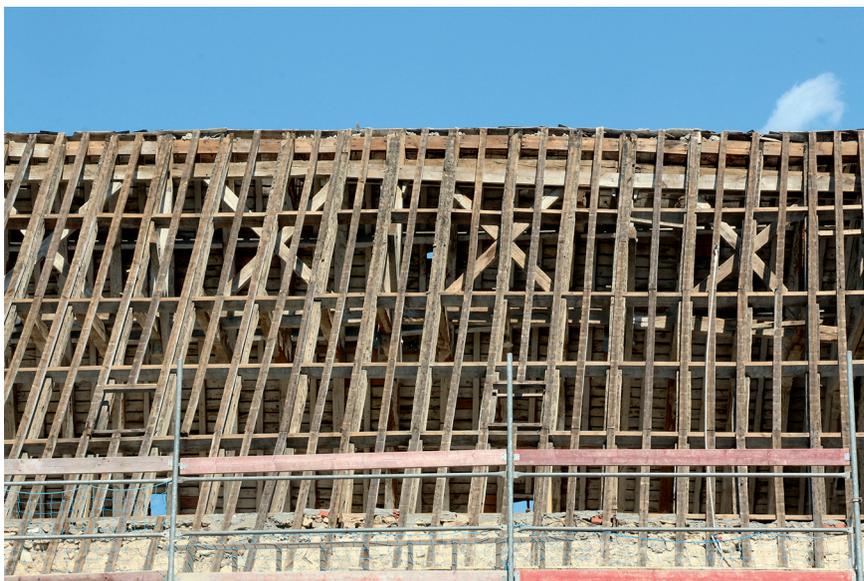


Figure 18 – Vue de la partie centrale du versant ouest de la charpente de comble de l’aile occidentale de l’ancien couvent de Nazareth (cl. S. Daré – CÉRAM)

en particulier la cave, semble avoir été davantage épargnée. On peut penser que ce local, plutôt spacieux, a pu servir de lieu de dépôt. L’opération de démantèlement a nécessairement concerné la charpente qui est d’ailleurs, avec la couverture, l’un des premiers éléments à devoir être démontés et les derniers à retrouver leur place. Une étude archéologique s’est intéressée aux caractéristiques de mise en œuvre des charpentes des ailes nord et ouest du couvent de Nazareth (fig. 17 et 18). Il s’agit des seuls vestiges de charpenterie subsistant du couvent après la destruction de l’aile orientale au XIX^e siècle, d’une grande partie de l’église et la reprise totale du reste de cet édifice durant cette même période. L’objectif était de déterminer si elles pouvaient provenir du monastère du Bondon comme le laissaient supposer les sources écrites et les résultats des fouilles archéologiques.

L’étude des structures de couverture a bénéficié d’une expertise dendrochronologique des bois afin de déterminer la date d’abattage des arbres ayant servi à leur réalisation. Il est désormais bien établi pour les périodes anciennes que les bois de charpente sont abattus, travaillés et mis en œuvre sans séchage dans un laps de temps très court de quelques semaines à quelques mois. Les chênes employés dans la structure sont abattus entre 1463 et 1468, soit précisément la période de construction du premier couvent de carmélites. Voici donc la preuve d’un démantèlement du couvent du Bondon et de sa reconstruction à Nazareth. D’ailleurs, le fait que les deux charpentes à chevrons porteurs des ailes ouest et nord soient parfaitement

homogènes dans leurs assemblages atteste que ce sont les structures entières qui ont été réemployées à l'identique. La dendrochronologie permet ici de préciser finement la date de mise en œuvre de la structure et par corrélation des bâtiments conventuels là où l'examen typologique de la charpente ne pouvait suffire. Ce modèle de réalisation est connu dans le quart nord-ouest de la France du début du xv^e siècle jusqu'au milieu du siècle suivant. Il était donc impossible de trancher entre une réalisation pour le couvent du Bondon ou une création faite lors de l'édification du couvent de Nazareth dans la première moitié du xvi^e siècle.

De par un démontage minutieux des structures et vraisemblablement de l'ensemble des bâtiments, il était tout à fait normal que les bois n'en portent pas ou peu les traces. Néanmoins, quelques indices au niveau de la charpente confirment un remontage de la structure. C'est ainsi qu'a pu être mise en évidence l'existence initiale d'un ancien mur de refend dans l'aile ouest. Des fermes maîtresses très rapprochées encadraient un refend maçonné qui devait avoisiner 0,80 mètre d'épaisseur. Les parties hautes des poinçons sont aplanies sur la face qui devait être accolée au mur au lieu d'être chanfreinée pour former une section octogonale comme pour les autres fermes. L'examen du marquage des pièces servant à l'organisation du levage de la charpente apporte de précieux renseignements quant à la mise en œuvre de la structure. La grande majorité des pièces est numérotée à la rainette ce qui apparaît comme le marquage primitif. Certaines pièces comportent un marquage au ciseau, parfois doublant celui inscrit à la rainette (fig. 19). La localisation de ce marquage sur les fermes se distingue de celui à la rainette. Il est aussi plus petit et souvent situé en bord de pièce proche des arêtes alors que le marquage primitif est placé uniquement au centre des bois. Cette distinction de taille et d'emplacement est cohérente avec l'idée d'un marquage effectué après la mise en œuvre initiale de la charpente. La répartition du marquage de l'aile ouest laisse apparaître l'existence d'un ancien mur de refend déjà mentionné ci-dessus. Les sixième et septième fermes principales encadrent aujourd'hui la ferme n° 22 au lieu et place de l'ancien refend. La série du marquage au-delà de cette partie ne prend pas en compte l'ajout de cette ferme. La ferme n° 22 de l'aile ouest est également la seule ayant des chevrons sciés de long en demi-bille alors que toutes les autres sont en bois de brins, c'est-à-dire qu'elles conservent encore le cœur de l'arbre et que la grume a simplement été équarrie à la hache (fig. 20).

Enfin, les plans des deux couvents se superposent exactement⁶², venant s'ajouter à la série d'arguments déjà énoncés (fig. 21). Plus qu'une récupération des matériaux, c'est un déplacement qui a été organisé. Il y a bien quelques réaménagements internes, position des murs de refend, mais l'enveloppe est la même. En définitive, avec le couvent de Nazareth, nous avons sous les yeux le couvent des carmélites des Trois-Maries

62. Le plan du couvent de Nazareth a été établi à partir du relevé précis des parties subsistantes et du plan levé en 1824 à l'occasion d'un projet d'établissement pénitentiaire, Arch. dép. Morbihan, 1 Fi 208 / 1.



Figure 19 – En haut, marquage 12 à la rainette, charpente de l'aile ouest ; en bas, marquage 3 et 4 au ciseau avec contremarque, aile ouest (cl. C. Olivier – CÉRAM)

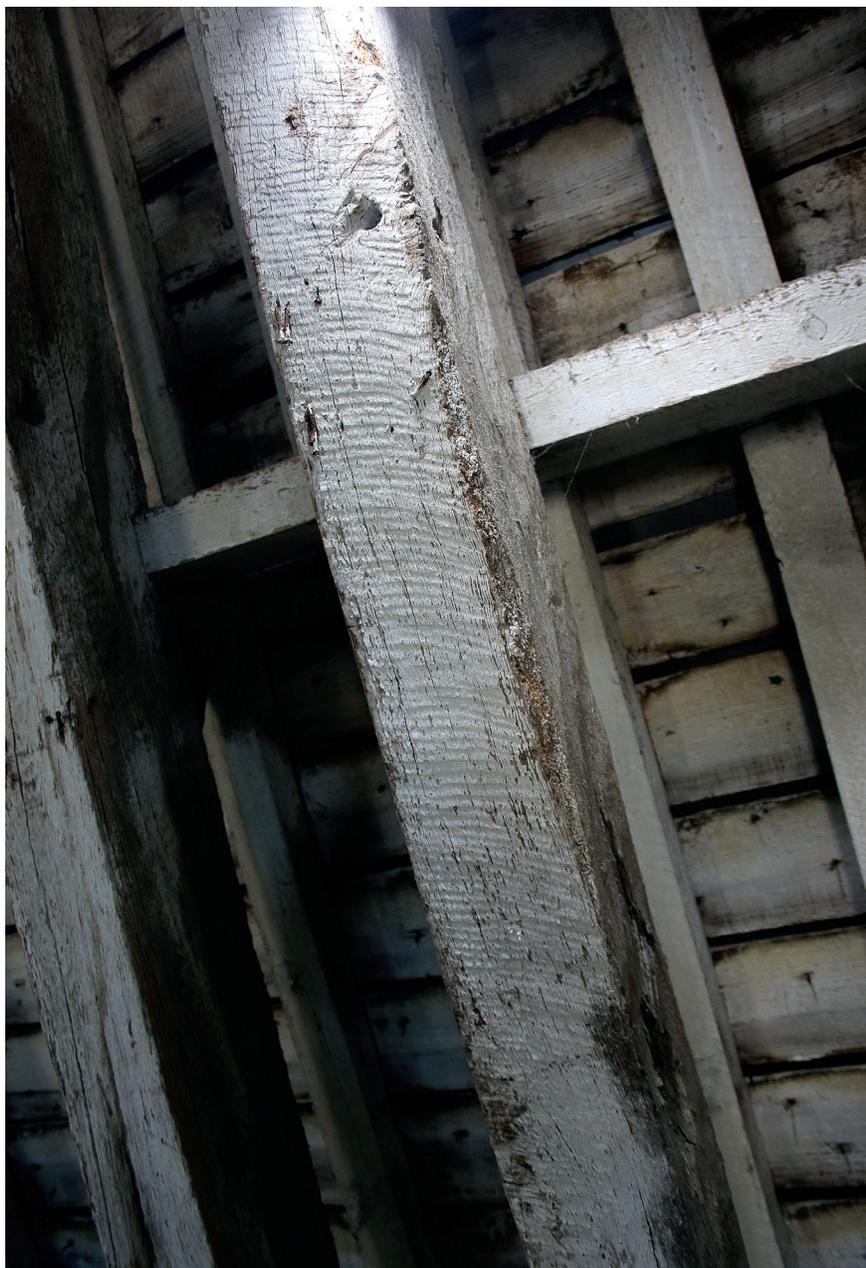


Figure 20 – Vue des traces de sciage de long sur le chevron de la ferme n° 22, aile ouest (cl. C. Olivier – CÉRAM)

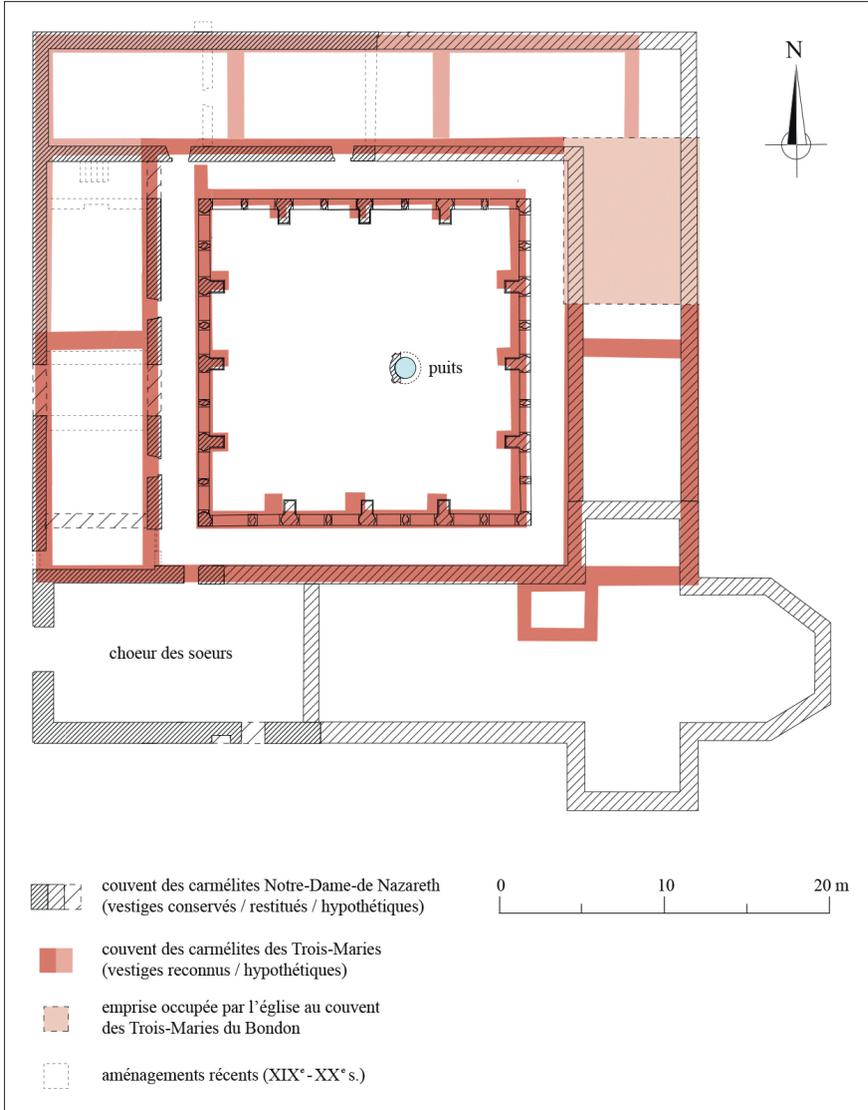


Figure 21 – Superposition des plans des couvents de carmélites du Bondon et de Nazareth (réal. S. Daré – CÉRAM)



Figure 22 – Vue de l’angle nord-ouest du cloître de l’ancien couvent de Nazareth (cl. S. Daré – CÉRAM)

voulu par Françoise d’Amboise et Jean Soreth. La reproduction du plan, le remploi des matériaux expriment une volonté manifeste d’enraciner la nouvelle construction dans la continuité de la première implantation. Les élévations des galeries du cloître avec leurs doubles arcades en plein cintre aux rouleaux simplement chanfreinés sont celles du Bondon (fig. 22). Nous avons à travers cet édifice une pétrification des prescriptions des constitutions et sans doute la forme de couvent telle que la concevait le prieur général des Carmes au moment de développer la branche féminine du carmel. La seule construction nouvelle à Nazareth est l’église, en forme de croix, avec un transept peu saillant et un chœur terminé par une abside polygonale à trois pans. Celle-ci mesure hors-œuvre près de 50 mètres de long pour une largeur de 10 mètres au niveau de la nef et du chœur, 18,50 mètres à l’endroit du transept. On peut remarquer l’ampleur de cet édifice, plus grand que l’église des carmes du Bondon. Ces dimensions sont aussi sensiblement plus importantes que celles d’autres églises de couvents féminins⁶³. La nef est particulièrement allongée puisque l’espace des sœurs occupe sa partie occidentale. Leur chœur est en intérieur long de 15 mètres et large de 8 mètres, ce qui représente la même superficie que la nef destinée à accueillir les fidèles.

63. VOLTI, Panayota, *Les couvents des ordres mendiants et leur environnement à la fin du Moyen Âge : le nord de la France et les anciens Pays-Bas méridionaux* Paris, CNRS éd., 2003, p. 120.

Au terme de cette étude, l'archéologie corrélée aux sources écrites renouvelle notre connaissance des débuts de la présence carmélitaine à Vannes, en particulier sur les couvents féminins du Bondon et de Nazareth. Ces établissements se singularisent par la succession dans un temps assez court de deux implantations. Si le transfert d'un couvent est assez courant, le démontage et le transport de l'ensemble des éléments des anciens bâtiments du Bondon puis son remontage presque à l'identique dans la nouvelle construction de Notre-Dame de Nazareth demeurent exceptionnels et constituent l'apport majeur des récentes recherches. Il s'agissait, outre une économie de moyens, de préserver la mémoire de la fondation primitive, réalisée par Françoise d'Amboise, duchesse douairière qui a pris l'habit du carmel. Les fouilles menées au Bondon livrent de plus des informations inédites sur l'église du couvent des carmes dont l'architecture simple n'est cependant pas dénuée d'une certaine recherche d'apparat. Un autre acquis des investigations archéologiques est la mise en évidence d'une partie d'un logis médiéval dans les bâtiments encore en élévation sur le site du Bondon. Son identification aide à mieux comprendre la résidence seigneuriale qui occupe le site avant l'arrivée des carmes.

Cet édifice est aussi celui qu'investissent les frères en 1425. Il conviendra lorsque des travaux de restauration de ce corps de bâtiment seront entrepris de procéder à son analyse dans le but de reconnaître les différentes étapes de son évolution et l'importance des transformations opérées par les frères. De nombreux blocs d'architecture sont encore présents sur le site. Cette collection lapidaire réserve de belles perspectives de découvertes sur l'architecture et l'ornementation du cloître détruit du couvent des carmes. Ces recherches seront autant d'indices supplémentaires qui compléteront notre propos.

Sébastien DARÉ

archéologue, responsable d'opération au CÉRAM

Corentin OLIVIER

doctorant à l'université du Mans, dendro-archéologue, Dendrotech

RÉSUMÉ

Le présent article propose un bilan des résultats de plusieurs opérations archéologiques récentes menées sur les sites du Bondon et de Nazareth à Vannes. Elles livrent des informations inédites sur les origines et l'évolution topographique des couvents de carmes et de carmélites de Vannes pendant les *xv^e* et *xvi^e* siècles. Les fouilles menées au Bondon ont mis en évidence des vestiges médiévaux antérieurs à l'installation d'une communauté de carmes en 1425. Ils permettent la formulation d'hypothèses sur l'organisation spatiale du site et d'appréhender certains des travaux lancés par les religieux à leur installation pour adapter le bâti existant aux nécessités de la vie conventuelle. L'église a fait l'objet d'une étude plus détaillée. Ses phases de construction dans le cadre chronologique défini ont été précisées par l'analyse des matériaux et les datations radiocarbone.

La création en 1460 au Bondon du premier couvent de carmélites en France, par Françoise d'Amboise, veuve du duc Pierre II, bouleverse l'histoire du site. Les investigations archéologiques ont livré la majeure partie du plan de cette fondation, accolée à l'établissement des carmes, association peu banale. Il a été possible malgré des vestiges fortement arasés d'étudier le cloître, les installations pratiquées dans son préau et plusieurs salles des ailes orientale et occidentale. La présence des carmélites au Bondon dure seulement quinze années, de 1464 à 1479. Les bâtiments conventuels bien que délaissés sont toutefois maintenus en état jusqu'au début du *xvi^e* siècle. À partir de 1513, les carmélites, parties au monastère des Couëts près de Nantes, entreprennent des démarches auprès du roi Louis XII pour implanter de nouveau une communauté à Vannes. Désireuses de se rapprocher de la ville, elles renoncent à réinvestir les bâtiments conventuels du Bondon. Une fois le nouvel emplacement choisi, les pouvoirs laïques et ecclésiastiques insistent sur le nécessaire emploi des matériaux de l'établissement du Bondon pour approvisionner le chantier de Notre-Dame de Nazareth, qui s'étale de 1518 à 1529. L'analyse archéologique des charpentes encore conservées, notamment la riche série de datations dendrochronologiques, confirme les opérations de démontage et de remontage avec emploi des matériaux.

Histoire de Vannes

Louis CHAURIS – Quelques aperçus sur l'impact des pierres dans les constructions à Vannes

Sébastien DARÉ, Corentin OLIVIER – La présence carmélitaine à Vannes aux XV^e et XVI^e siècles : les couvents du Bondon et de Nazareth.

Apports des découvertes archéologiques

Olivier CHARLES – Semi-prébendés ? Musiciens ? Choristes semi-prébendés ? Les archiprêtres de la cathédrale de Vannes du XVI^e au XVIII^e siècle

Erwann LE FRANC – Le XVII^e siècle, second âge d'or des églises conventuelles : le cas du diocèse de Vannes

Christian CHAUDRÉ – La révolte du collège de Vannes en 1815

Patrimoine de Vannes et de son pays

Catherine TOSKER, Claire LAINÉ – Architecture et société vannetaise : l'exemple des hôtels urbains

Jean-Yves CAVAUD – Les collections de la Société polymathique du Morbihan : leur histoire, leur devenir

Cécile OULHEN – 1419-2019 : le culte de saint Vincent Ferrier à la cathédrale Saint-Pierre de Vannes, des lieux et des œuvres

Sébastien DARÉ – La crypte de la cathédrale Saint-Pierre de Vannes : résultats de la récente étude archéologique

Diego MENS CASAS – La chapelle Notre-Dame-du-Loc en Saint-Avé. « Ymages » et décors du dernier quart du XV^e siècle

Christophe AMIOT – Le manoir de Kerleguen en Grand-Champ

Catherine TOSKER – Le logis du couvent des Carmes du Bondon

L'enseignement en Bretagne

Sophie LE GOFF – L'enseignement et les bibliothèques en Bretagne à la fin du Moyen Âge :

parcours littéraire de l'auteur de la *Chronique de Saint-Brieuc*

Marjolaine LÉMELLAT – L'enseignement en Bretagne à la fin du Moyen Âge (fin XIII^e-début XVI^e siècle).

État de la recherche et nouvelles perspectives

Bruno RESTIF – Enseignement et doctrine : le *Catéchisme* post-tridentin de l'évêque de Rennes Aymar Hennequin (1582)

Andréi JAFFRENOU – Des petites écoles paroissiales au petit séminaire de Plouguernével, collège de haute-Cornouaille à la fin de l'Ancien Régime

Daniel COLLET – Le collège municipal de Quimper de 1850 à 1886

Michel CHALOPIN – Les notables et l'école en Bretagne de 1828 à 1850, à travers les exemples des comités d'arrondissement de Brest, Fougères, Loudéac, Nantes, Quimper et Saint-Brieuc

Youenn MICHEL – Les maîtres et l'enseignement du breton sous Vichy : histoire d'une défiance

Catherine ADAM – Les représentations de la scolarisation en breton, depuis l'ouverture de la première classe *Diwan* jusqu'à aujourd'hui

Samuel GICQUEL – Le *Dictionnaire des lycées catholiques de Bretagne*. Retour sur une enquête

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Le congrès de Vannes

Le comité de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne / Fédération des sociétés historiques de Bretagne (2020-2025)

Discours d'ouverture du congrès de Bruno Isbled et de Jean-Yves Cavaud

Publications des sociétés historiques de Bretagne en 2019

Jean-Luc BLAISE – De la Fédération au collège des sociétés historiques de Bretagne



S.H.A.B

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES DE
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE